

Consultation

Pour la réalisation d'une exposition pédagogique sur la biodiversité sous forme de manga

I. Résumé

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation et d'information du grand public, Natureparif a réalisé plusieurs expositions pédagogiques grand public sur le thème de la biodiversité.

L'exposition « manga » a pour but de sensibiliser les jeunes à la biodiversité (cible privilégiée 15-18 ans). Elle doit cependant être accessible à un public plus large, dont notamment les amateurs de mangas. L'univers et les codes visuels du manga sont familiers et attirants pour la cible des lycéens, c'est pourquoi Natureparif souhaite les adapter à un outil pédagogique « biodiversité » pour susciter leur curiosité et leur adhésion.

La première diffusion de l'exposition est prévue pour la Fête de la Nature 2012 (9-13 mai 2012).

Cette consultation concerne la réalisation de l'exposition (scénario, graphisme) ainsi que les outils de communication dérivés.

II. L'exposition

1- Public cible

L'exposition vise en priorité les lycées (15-18 ans). Elle devra être adaptée à un public mixte (féminin et masculin).

2- Thème

Pour sensibiliser les lecteurs à la biodiversité, Natureparif attend du mangaka un scénario original, qui devra inclure les thèmes et idées suivants :

- Notion d'échanges au sein d'un écosystème. La biodiversité, c'est l'ensemble du règne vivant, et aussi les interactions entre tous ces êtres vivants (voir annexe définition de la biodiversité)
- Thème des réseaux trophiques (chaînes alimentaires) : notions d'échanges de flux au sein de l'écosystème, indispensable à son bon fonctionnement. Toute perturbation (disparition ou apparition d'espèce) au sein du réseau bouleverse l'écosystème
- L'homme est au cœur de la biodiversité et n'en est pas séparé : il est possible et important pour l'homme de préserver la biodiversité

De plus, l'action devra se passer en Île de France ou intégrer des éléments de la biodiversité francilienne. (voir annexe).

Le message global doit permettre la compréhension et inciter à la préservation de la biodiversité.

Le choix de l'histoire, du contexte, des personnages, des espèces représentées (réelles ou imaginaires) est laissé libre pour permettre à l'originalité du mangaka de s'exprimer. Ils constitueront des critères déterminants dans la désignation du lauréat.

Natureparif travaillera en collaboration avec le mangaka et lui servira de support pour toute validation ou question technique relative à la biodiversité et aux messages à faire passer, pour répondre à cette consultation ou pendant la phase de création pour le projet choisi.

3- Format

Nous attendons des planches en couleur avec une lecture de gauche à droite.

L'exposition se composera d'un maximum de vingt panneaux, conçus pour être accrochés en extérieur.

Les fichiers seront fournis à Natureparif sous le format pdf haute définition prêts à imprimer de la taille des panneaux de l'exposition.

Environ 1/5^{ème} du dernier panneau sera réservé aux crédits, et logos des partenaires, notamment Région Ile de France et Natureparif.

Le dossier de candidature pourra comprendre des propositions sur le nombre et le format (taille, position) des panneaux.

4- Autres outils

En plus de la réalisation de l'exposition, cette consultation inclut, en déclinaison des planches de l'exposition, les éléments suivants : une affiche promotionnelle, 3 planches ou dessins format cartes postales, et un masque pour le communiqué ou dossier de presse.

5- Planning prévisionnel

Les dossiers de candidature sont à remettre à Natureparif au plus tard le vendredi 13 janvier 2012.

Le lauréat sera annoncé au plus tard le 31 janvier 2012.

Les différents éléments, exposition et outils dérivés seront à finaliser pour le vendredi 30 mars 2012.

A titre indicatif, nous estimons le temps de travail à une quinzaine de jours/homme.

L'exposition sera diffusée dès le mois de mai, notamment à l'occasion de la Fête de la Nature 2012.

Contact :

*Nathalie FROSSARD - Chargée de Mission Pédagogie Natureparif
01 75 77 79 22 – nathalie.frossard@natureparif.fr
84, rue de Grenelle 75007 Paris - M° Rue du Bac - www.natureparif.fr*

III. Dossier de réponse

Ce dossier comprendra :

- Une proposition de scénario
- Une esquisse de planche pour visualiser le style de dessin proposé
- Une proposition de format (nombre, taille et type de panneaux)
- Un devis pour la conception et la réalisation de l'exposition manga et des outils dérivés, incluant la cession à Natureparif de tous les droits d'exploitation sur le travail réalisé, pour la durée légale du droit d'auteur, ainsi que le droit de modifier ou d'adapter le contenu de l'œuvre si nécessaire.

Le dossier sera à rendre au plus tard le vendredi 13 janvier 2012, par courrier ou par e-mail, adressé à Nathalie Frossard.

Contact :

*Nathalie FROSSARD - Chargée de Mission Pédagogie Natureparif
01 75 77 79 22 – nathalie.frossard@natureparif.fr
84, rue de Grenelle 75007 Paris - M° Rue du Bac - www.natureparif.fr*

IV. Annexes

1- Une petite sélection de **mangas à thème écologique** qui peuvent être source d'inspiration :

- Princesse Mononoké, Nausicaä de la vallée du vent (etc) de Hayao Miyazaki
- Les fils de la Terre de Jimpachi Môri
- Blue seed de Yuzo Takada
- Global Garden de Saki Hiwatari
- Pompoko de Isao Takahata
- Gon de Masashi Tanaka

2- La biodiversité : définition

Le mot « biodiversité », contraction de diversité biologique, est souvent utilisé pour décrire la variété d'espèces animales et végétales, mais elle ne se réduit pas à une simple liste d'espèces.

La biodiversité, c'est la diversité du vivant sous toutes ses formes, à des échelles très diverses : du gène à l'écosystème en passant par les individus et les espèces. Ce qui était auparavant connu sous le nom de « nature » par le grand public ou « diversité du vivant » par les biologistes est devenu « biodiversité » dès lors que sa mise en péril a été constatée.

D'autre part, les espèces interagissent entre elles (prédation, symbiose, parasitisme...) et avec leur environnement, formant ainsi des écosystèmes. Ces interactions entre êtres vivants sont une composante clef de la biodiversité. Les différents écosystèmes (forêt, prairie, rivière mais aussi intestin animal...) sont également des éléments de la biodiversité. Les individus, les espèces et les écosystèmes interagissent entre eux, à toutes les échelles, pour former le tissu vivant de la planète.

3- La biodiversité en Ile de France

Des exemples d'espèces franciliennes :

FAUNE

- le blongios nain (oiseau) : si l'espèce fait l'objet de mesures de protection au niveau national et international, elle se porte bien en Ile de France. L'oiseau niche même en milieu urbain depuis une trentaine d'années, il s'adapte à cet environnement. Ailleurs qu'en Ile de France, le déclin de l'espèce est inquiétant. Ce déclin est dû à la disparition de son habitat, les roselières. Celles-ci disparaissent à cause d'un programme d'assèchement des zones humides (pour les transformer en terres cultivables) et des changements de pratiques, qui fait que le roseau a perdu sa valeur économique.

- le campagnol amphibie (mammifère) : il est mondialement menacé car il n'existe qu'en France et en Espagne. Il est donc protégé. Il est très proche de son cousin le campagnol terrestre qui lui est un ravageur de cultures notamment dans l'Est de la France.

- le lucane cerf-volant (insecte) : a fait l'objet d'une enquête grand public par l'OPIE.

- le crapaud calamite (amphibien) : c'est une espèce pionnière (qui arrive en premier dans certains milieux). Le chant des mâles s'entend à plusieurs kilomètres. La femelle peut pondre des milliers d'œufs dans des plans d'eau parfois temporaires

Contact :

Nathalie FROSSARD - Chargée de Mission Pédagogie Natureparif
01 75 77 79 22 – nathalie.frossard@natureparif.fr
84, rue de Grenelle 75007 Paris - M° Rue du Bac - www.natureparif.fr

- l'agrion de mercure (insecte) : libellule très sensible à la pollution de l'eau, même si elle arrive à survivre dans des ruisseaux en milieu agricole intensif. C'est une espèce protégée au niveau européen, français et régional.
- la pipistrelle (chauve-souris) : on la trouve dans toute l'Ile-de-France, y compris dans Paris, qui accueille la plus importante colonie d'hivernage de cette espèce connue dans le monde (environ un millier d'individus). C'est une espèce anthropophile, qui bénéficie par exemple de l'éclairage nocturne. C'est une espèce que l'on trouve dans les combles des pavillons.

FLORE

- le gaillet gratteron : une plante qui se porte bien chez nous. Les larves de timarcha (insecte) ne se nourrissent que de gaillet gratteron.
- la parisette à 4 feuilles : se trouve dans les hêtraies. En Ile de France/milieu tempéré, la hêtraie se développe naturellement et se maintient de façon stable sans intervention humaine.
- le peigne de vénus (espèce classée vulnérable en Ile de France) et la nielle des blés (espèce classée en danger critique) : ce sont des espèces messicoles (habitant dans les moissons), qui sont menacées du fait du changement de pratiques agricoles
- la capillaire rouge : une fougère qui pousse aussi sur les murs de nos villes.

La nature en Ile de France:

Contrairement à une idée reçue, la majorité de notre région n'est pas urbaine puisque la ville n'occupe que 21% de son territoire. Les espaces agricoles couvrent 51% de l'Île-de-France et la forêt est aussi bien représentée avec 23%. Ces différents espaces forment une mosaïque d'habitats accueillant différents cortèges d'espèces. **L'Île-de-France est aussi une île de nature !**

Par sa situation géographique, l'Île-de-France est un carrefour d'influences océaniques et continentales. A l'ouest, le climat est adouci par les influences atlantiques tandis qu'à l'est, il est plus rude. On relève aussi une influence méditerranéenne par exemple sur les pelouses sèches de l'Essonne. A cette diversité de climats, s'ajoute une diversité des sols liée à l'histoire géologique de la région : sols très acides et siliceux côtoient des sols calcaires. Enfin, la présence plus ou moins marquée d'eau ajoute encore une diversité de milieux en changeant les conditions écologiques. Cette **variété d'habitats façonnés par des facteurs climatiques, géologiques et hydrologiques** offre à notre région un fort potentiel de diversité biologique.

La diversité floristique et faunistique reflète ce caractère de carrefour. On y trouve nombres d'espèces en limite d'aire de répartition, qu'elles soient atlantiques comme la Fauvette pitchou et l'Orchis négligée, continentales comme la Grande Aesche (libellule) et la violette élevée, ou méditerranéenne comme la Couleuvre d'Esculape et la Cardoncelle molle. L'Île-de-France accueille 1500 espèces de plantes terrestres, soit 1/3 des espèces françaises, grâce à cette position géographique.

Cependant, les activités humaines exercent une **forte pression sur la biodiversité**. L'urbanisation et l'agriculture intensive sont les deux principales sources de perturbations des écosystèmes naturels dans notre région. L'urbanisation modifie le microclimat, artificialise les sols et fragmente les habitats notamment en raison de la concentration des infrastructures de transport. L'intensification de l'agriculture menace la biodiversité par l'utilisation d'intrants chimiques et l'homogénéisation du paysage induit par l'agrandissement des parcelles et le développement des monocultures. Ainsi, les espèces spécialistes des milieux agricoles autrefois abondantes dans nos campagnes se trouvent

Contact :

Nathalie FROSSARD - Chargée de Mission Pédagogie Natureparif
 01 75 77 79 22 – nathalie.frossard@natureparif.fr
 84, rue de Grenelle 75007 Paris - M° Rue du Bac - www.natureparif.fr

fortement menacées par ces nouvelles pratiques : le bleuet ou le Moineau friquet par exemple sont de plus en plus rares. Dans les zones fortement agricoles, urbanisées ou fragmentées seul un petit nombre d'espèces peuvent se maintenir tandis que les autres sont éliminées ou déclinent très fortement. Ce phénomène contribue à l'appauvrissement de la diversité : les différents milieux deviennent similaires puisqu'ils finissent tous par abriter un petit nombre d'espèces ubiquistes, locales ou introduites, favorisées par les activités humaines.

Le paysage et les habitats sont façonnés par l'homme, dans la majorité des cas au détriment de la biodiversité, mais heureusement dans quelques cas soit les espèces bénéficient de ces changements, soit l'homme commence à améliorer la gestion de ses activités en prenant en compte la bonne santé de son environnement.

Malgré quelques changements irréversibles, la nature dispose d'une bonne capacité de résilience et d'adaptation. Par exemple en milieu agricole, lorsque l'exploitant revient à des pratiques respectueuses du sol et de la biodiversité, des espèces qui avaient disparu reviennent et recréent un écosystème varié. Il est donc **possible** d'agir pour la biodiversité.

La **protection de la nature** est donc indispensable en Île-de-France. Différents types de structures assurent cette mission : la région compte 10 réserves naturelles régionales, 4 parcs naturels régionaux, 4 réserves naturelles nationales et 35 sites classés NATURA 2000. Les zones de protection jouent un rôle important dans la préservation de la biodiversité mais nos efforts ne doivent pas se limiter à ces sanctuaires de nature. Nous pouvons tous agir dès maintenant. La reconquête de la biodiversité est une question de temps, de volonté et d'engagement.

Pour en savoir plus : www.natureparif.fr

Contact :

*Nathalie FROSSARD - Chargée de Mission Pédagogie Natureparif
01 75 77 79 22 – nathalie.frossard@natureparif.fr
84, rue de Grenelle 75007 Paris - M° Rue du Bac - www.natureparif.fr*